



ÉDITORIAL

LE 06 SE TOURNE VERS LES ÉTOILES

La Communauté de Communes Alpes d'Azur, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, le Parc National du Mercantour, se sont lancés, en août 2016, dans une démarche de labellisation de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE). Ce label, décerné par "International Dark Sky Association", association basée aux Etats Unis, récompense une qualité de ciel nocturne exceptionnelle et engage le territoire à mener des actions de réduction de la pollution lumineuse nocturne.

Cette démarche est dans la ligne de ce que Spéracèdes Demain prône depuis de nombreuses années et que la commission des travaux de la commune a prise en main dès le début du mandat pour aboutir, en 2015, à la labellisation de Spéracèdes "Villes et villages étoilés" avec 4 étoiles sur 5 possibles et une distinction nationale au titre du PNR. A cette cession nous avons été la seule commune, en France, à obtenir ce résultat.

On ne se rend pas toujours compte combien le village est pris comme référence

quand le sujet de pollution lumineuse nocturne est abordé.

Le PNR nous a, plusieurs fois, demandé de faire part de notre expérience quand il organisait des réunions sur ce sujet, entre autres, à Toudon et à la réunion organisée à Nice par le Président du Conseil Départemental, Charles Ange Ginésy, le lundi 13 mai 2019. 75 maires étaient invités à cette réunion pour obtenir leur appui en vue de la candidature à RICE. On nous a donné la parole, et nous avons, dans le détail, décrit l'historique de notre démarche jusqu'au bilan chiffré de l'économie de la consommation d'électricité (62 %), donc de l'économie financière (62 % pour 2017). Nous avons souligné l'attitude exemplaire des Spéracèdoises et des Spéracèdois qui ont compris l'intérêt des mesures prises, notamment l'interruption de l'éclairage public de 24h à 6h.

A la fin de l'intervention, Spéracèdes a été applaudi. Le directeur de l'Observatoire de la Côte d'Azur, en fin de séance, est venu nous féliciter, donc féliciter le village. Pour lui, la

diminution de la pollution lumineuse nocturne est vitale. Des naturalistes ont montré combien cette pollution était catastrophique pour le monde animal nocturne.

(la population des insectes s'est réduite des quatre cinquièmes : de 100% à 20% en quelques années, et le nombre d'oiseaux a décré de 30%)

A la demande des collectivités, nous sommes toujours prêts à apporter notre témoignage, et sommes heureux lorsque des communes s'engagent dans le même processus. Nous ne sommes pas heureux pour nous, mais pour l'avenir de la vie sur notre planète, donc pour celui de nos descendants.

Pour l'équipe, le Président : Roger Navetti.

SOMMAIRE

	Pages
Éditorial.....	1
Conseils Municipaux.....	2
Remerciements.....	2
CAPG.....	3
Aïgo Vivo.....	3
Bilan du mandat.....	4
Bilan du mandat (suite).....	5
Services mis à la disposition des particuliers par la CAPG..	5
Donnons un toit à nos pipistrelles.....	6
Contacts.....	6
Automobile. Batterie recyclable-hydrogène : le point.....	7
Amicale Bouliste.....	7
A l'école du PNR des Préalpes d'Azur.....	8
Les Heures Musicales de Spéracèdes.....	8
Nuit étoilée.....	8



CONSEILS MUNICIPAUX



● PLU

Les représentants de Spéracèdes Demain ont voté contre le projet présenté, modifié par le Préfet. Ils ont trouvé inadmissible cette décision du Préfet de retoquer les modifications proposées par les habitants, approuvées par le Commissaire Enquêteur et avalisées par le Maire. Ces modifications n'allaient pas à l'encontre de la philosophie du PLU de Spéracèdes, village soucieux de conserver le maximum de zones naturelles pour préserver son environnement. Ces modifications répondaient à une logique de continuité avec Cabris, le village voisin.

● STATIONNEMENT

En face de la mairie, environ 6 stationnements vont être placés en zone bleue pour éviter les voitures "ventouses" et faciliter le stationnement des personnes se rendant à la mairie et à la maison médicale.

● COMPTE ADMINISTRATIF

• Les représentants de Spéracèdes Demain ont souligné que certains postes étaient en nette augmentation, postes sur lesquels des économies semblent possibles, et qui avaient fait l'objet des mêmes remarques l'année précédente.
• Ils ont rappelé que, suite à une de leurs demandes, le Maire s'était engagé à s'adresser à plusieurs banques pour avoir des propositions écrites pour la "renégociation de la dette", et à apporter ces propositions afin qu'elles soient étudiées en commun. Ils regrettent que cela n'ait pas été suivi d'effet.

Ils n'ont pas voté le compte administratif.

● BUDGET

• Fonctionnement. Dépenses : 1 140 519,65 € Recettes : 1 140 519,65 €

Investissement. Dépenses : 630 674,83 € Recettes : 630 674, 83 €

soit un budget total de 1 771 194,48 €

• Les représentants de Spéracèdes Demain ont regretté que le coût de la salle multi activités (opération lancée lors de la mandature précédente) ne permette pas, faute de moyens, des projets d'investissement qui semblent plus urgents : rénovation de la salle des fêtes, acquisitions foncières...

Ils se sont abstenus pour le vote du budget.

● COMMUNICATION

• Les élus de Spéracèdes Demain, faisant état de délibérations votées à la CAPG pouvant intéresser des habitants, ont regretté que la communication n'ait pas été faite. Il s'agit de :

-Information et conseil juridique auprès des particuliers (rapports conflictuels entre propriétaire et locataire, complexité de la réglementation des copropriétés...).

-Aides possibles en faveur de l'amélioration de l'habitat privé.

● TRAVAUX

Membres de la commission des travaux, nous étions favorables aux travaux proposés, mais pas pour certains de leur plan de financement comportant un emprunt. L'autofinancement prévu pouvait couvrir largement les dépenses.

Nous nous sommes donc abstenus pour ces derniers et avons voté ceux qui prévoyaient un autofinancement.

Vous pouvez prendre connaissance des comptes rendus détaillés des Conseils Municipaux sur notre site.

Roger N.

REMERCIEMENTS

Dans notre dernier bulletin de janvier 2019, nous avons fait appel à nos lecteurs pour un don afin que le bulletin "Spéracèdes Demain" puisse continuer à paraître. Plusieurs de nos lecteurs ont répondu. Grâce à leur contribution, nous sommes en mesure de vous annoncer que "Spéracèdes Demain" sera encore dans vos boîtes aux lettres.

Encore une fois, merci.

Pour l'équipe, le Président : Roger Navetti



● **Débat d'orientation budgétaire 2019.**

● Le Président a souligné l'amélioration de la situation financière amorcée en 2017 et qui se confirme en 2018 : elle permet, en 2019, de sortir du Réseau National d'Alerte des finances locales. Ce signal positif ne doit cependant pas inciter à revenir, dit-il, sur les efforts réalisés, des efforts difficiles mais nécessaires pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et ainsi préserver la capacité d'investissement. En 2019, il est donc proposé de poursuivre la politique générale de maîtrise des dépenses et ainsi de stabiliser l'amélioration de la situation financière constatée depuis 2017. Cette approche sobre des dépenses permet de conserver des marges de manœuvre pour l'investissement. En 2019, deux projets significatifs entreront ainsi en phase de réalisation : l'Espace Culturel et Sportif du Haut Pays situé à Valderoure et le parking intermodal du Château situé à Mouans-Sartoux.

La mutualisation, entre les communes et la CAPG, continue à se développer.

L'épargne brute a augmenté de plus de 50 % par rapport à 2014. L'épargne nette est de 5 085 649 €.

● La quasi-totalité des intervenants a noté, avec satisfaction, l'amélioration de la situation des finances qui permet un pouvoir d'investissement plus important. Il faut, ont-ils dit, poursuivre les économies de fonctionnement. Par contre, certains choix des investissements (Salle multi activités de Valderoure et parking de Mouans-Sartoux) ont été critiqués.

● **Parking intermodal du Château de Mouans-Sartoux.**

Cette opération a été contestée par plusieurs intervenants qui ont estimé, d'une part, qu'il était trop onéreux, d'autre part, qu'il a plus une utilité communale qu'intercommunale et enfin que la décision de cette opération a été prise le 7 mars 2014 alors que, durant cette période, se situant avant les dernières élections municipales, l'équipe en place ne devait gérer que les affaires courantes.

● Le Maire de Mouans-Sartoux a fait remarquer que la ligne de bus venant de Cannes arrive à proximité du futur parking. Les subventions ont été accordées, a-t-il ajouté, parce que le projet était communautaire.

● Le Président a indiqué que la participation de Mouans-Sartoux (900 000 €) allégeait la "note" pour la CAPG. En outre, il a insisté sur le fait que la participation de l'agglomération est plafonnée quelle que soit la dépense finale et que les frais de fonctionnement seront à la charge de Mouans-Sartoux.

● **Modification du règlement intérieur du Pôle Intermodal de Grasse et de la grille tarifaire.**

Concernant le parking-relais, il est proposé : une gratuité aux usagers de 60 minutes au lieu de 30 minutes, mais aussi de limiter le stationnement gratuit de longue durée pour les utilisateurs des transports en commun et notamment le TER, à une période de 3 semaines, de faire payer la journée supplémentaire 3 € et de permettre le paiement de la recharge des véhicules électriques, pour les non usagers des transports en commun, par la mise en place d'un forfait de 5 € par jour de 6h à 21h.

Vous trouverez les comptes rendus détaillés de tous les Conseils Communautaires sur notre site.

Roger N.

AÏGO VIVO



Avec la "belle saison", l'Aïgo Vivo, un peu en sommeil durant l'hiver, reprend ses activités. Ses messes chantées en provençal sont un régal même pour les non croyants. Chantées à trois voix, ce qui est de plus en plus rare pour les "petits" groupes, tout en nuances : on sent la "patte" du chef de chœur, Ginette Grosso et accompagnées, avec beaucoup de sensibilité, au piano, par Raymond Mussou, on comprend que le groupe soit souvent demandé.

André Machinal, Ginette Grosso et Annie Navetti, tambourins au bras, galoubets à la bouche, dans les défilés et lors des danses, font entendre cette musique propre à notre terroir. Enfin les danseurs perpétuent cette tradition des festivités après le dur labeur

qui était celui de nos anciens dans les champs.

La Présidente Jocelyne Hammerer a rendu hommage à son équipe lors de la traditionnelle "Fête des Mais", journée réussie où le repas servi a été grandement apprécié. La daube mitonnée par Dominique Sinicropi a remporté un grand succès.

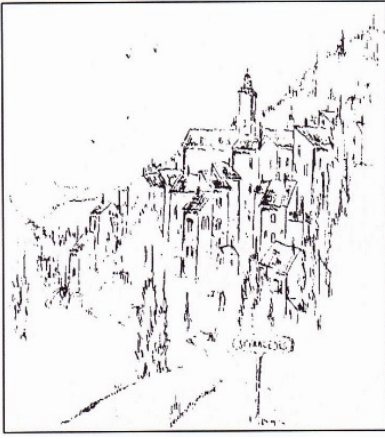
L'Aïgo Vivo prépare pour l'été une pièce de théâtre adaptée par Raymond Mussou à partir d'un conte de Paul Arène.

Les extraits joués après le repas sont prometteurs d'une bonne "tranche" de rire.

Un seul point sombre : le groupe attend toujours de nouveaux participants...

Roger N.

BILAN DU MANDAT



L'année prochaine, à la même période, une nouvelle équipe municipale aura la responsabilité de la commune. Il est temps de faire le bilan des actions, réussites et échecs, des élus de Spéracèdes Demain durant cette mandature. Nous avons déclaré, lors du premier Conseil Municipal : « nous ne serons pas une force de contestation systématique mais une force de propositions. Nous sommes prêts, si on nous en donne les moyens, à travailler dans les commissions avec, comme seul but, l'intérêt du village. »

Dès le début du mandat, Jacques Tranchet, délégué aux travaux, nous a ouvert la porte de cette commission, désignant même un non-élu de Spéracèdes Demain, secrétaire. Nous avons travaillé dans l'esprit correspondant à notre première déclaration : on nous en a donné la possibilité. Pour des raisons personnelles, Jacques Tranchet a dû quitter la région, Michel Pierret l'a remplacé. La porte est restée ouverte, nous avons continué dans la même optique, nous avons trouvé la même écoute. Nos remarques ont toujours

été argumentées, sans agressivité. Elles rejoignaient souvent celles des autres composantes de la commission, commission où a régné un esprit exemplaire d'écoute et de volonté de travailler ensemble, sans distinction de l'origine des membres, avec un seul but : ce qui nous semblait être le bien du village.

- ✓ ● Nous avons pu faire accepter certaines de nos propositions, notamment en travaillant sur le désendettement de la commune. Par le jeu normal des emprunts venant à échéance, la dette s'est réduite. Nous avons insisté pour que de nouveaux emprunts non indispensables ne soient pas contractés, nous y sommes, en partie, parvenus ; nous avons également œuvré pour ne pas effectuer les travaux non urgents en empruntant.
- ✓ ● L'éclairage public a été rénové. Nous nous sommes beaucoup investis dans ce domaine, en faisant comprendre, en réunion publique, que l'éclairage des rues de minuit à 6 h était pur gaspillage, car les voies étaient désertes et en montrant, en faisant référence à des enquêtes de gendarmerie, que l'efficacité de l'éclairage pour la dissuasion de la délinquance nocturne était loin d'être établie. Ces mesures ont permis une économie d'énergie de l'ordre de 62 %, donc une économie financière qui, pour 2017, a été de l'ordre de 9 000 €. Mais encore plus que cette économie financière, est l'impact qu'ont ces mesures sur la faune et la flore : le monde animal comme le monde végétal ont besoin de l'alternance jour-nuit. Ces travaux, et cette décision, nous ont valu d'obtenir 4 étoiles et une distinction nationale décernées par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne. Spéracèdes a été la seule commune, en France, à obtenir ce type de distinction. Le village est pris pour modèle dans ce domaine. Le PNR nous demande de faire part de notre expérience lors de réunions. (Voir l'éditorial).
- ✓ ● Nous nous sommes investis pour limiter le gaspillage de la nourriture à la cantine scolaire, aidés par la CAPG et soutenus par le personnel de la cantine.
- ✓ ● Nous avons été partie prenante pour la sécurisation de l'intersection de la D13 avec le boulevard du Docteur Sauvy (croisement des routes Cabris- Saint-Cézaire) et de la route de Grasse ("Coussins Berlinois") : cela fonctionne plutôt bien.
- ✓ ● Nous avons participé et nous participons encore à la mise en place de la "Nuit étoilée" : un beau succès pour le village.
- ✓ ● Dans les commissions de la CAPG où nous siégeons, nous faisons entendre la voix de Spéracèdes. A la commission des transports, à force d'opiniâtreté, nous sommes parvenus à faire inscrire dans le Plan de Déplacement Urbain (PDU), l'étude de l'utilisation de l'ancienne voie de chemin de fer pour un transport en site propre. (Un regret : seulement à moyen terme !)
- ✓ ● Nous avons soutenu le projet de climatisation de la salle des fêtes même si la logique dictait de commencer par son isolation. Mais l'opportunité d'obtenir, du PNR, une subvention des 2/3 de la dépense HT (24 000 €), offre limitée dans le temps, nous a conduits à ne pas suivre cette logique. Nous sommes dans le droit-fil de notre recherche d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution : plus de consommation de fuel pour le chauffage de cette salle et pour 1 kWh consommé, 3 kWh restitués, sans augmentation de la puissance de l'abonnement.
- ✓ **D'une façon générale, nous avons participé à toutes les décisions prises par la Commission des travaux.**

✓
✓
✓ **Il y a des domaines où nos efforts n'ont pas abouti pour différentes raisons.**

✓ ▲ La salle multi activités : son coût est exorbitant et, malgré sa mise à disposition, elle n'est pas fonctionnelle pour les associations. Différents travaux annexes concernant la sécurité, non prévus, ont dû être effectués : c'est le résultat d'une mauvaise étude de l'architecte.

✓ La réglementation du POS n'a pas été respectée !

✓ Le projet qui ne tient pas compte de la possibilité de la pose de panneaux photovoltaïques, etc... (Projet voté durant la mandature précédente)

✓ Conséquence de ce coût excessif : des investissements n'ont pu être envisagés (rénovation de la salle des fêtes, acquisition foncière, regroupement des 2 écoles...)

✓ ▲ Il avait été adopté à l'unanimité, lors des Conseils Municipaux du 4 décembre 2015 puis du 18 mars 2016, la cession à la CAPG des parcelles B28, 57 et 132 (sur le "défend" nord de la commune) afin qu'elle y crée un parcours BMX (vélos et piétons). L'entretien de ces parcelles et de ce parcours sera à la charge de l'Agglo dès la signature de la cession. A ce jour, rien n'a été entrepris ; le "parcours de santé" est envahi par l'herbe et les "ateliers" se dégradent.

✓ ▲ Renégociation de la dette : malgré nos demandes réitérées, il a été impossible d'obtenir des propositions écrites afin de pouvoir se déterminer en connaissance de cause.

✓ ▲ Dépenses disproportionnées pour certains chapitres, sujet soulevé toutes les années à chaque étude du compte administratif.

✓ ▲ Aux questions posées sur le devenir de l'ancienne maison médicale, les réponses sont restées évasives. Il est probable que ce sujet soit traité à la prochaine mandature.

✓
Claude Martin et Roger Navetti élus de Spéracèdes Demain.

SERVICES MIS À LA DISPOSITION DES PARTICULIERS PAR LA CAPG



● **L'Agence Départementale d'Information sur le Logement des AM (ADIL 06).**

L'ADIL 06 assure des missions d'information et de conseil juridique auprès des particuliers et tient, à ce titre, des permanences à Grasse, Mouans-Sartoux, Peymeinade et en visio-conférence à Saint-Vallier.

Son rôle consiste en une mission d'information auprès du public : rapports conflictuels entre propriétaire et locataire, complexités de la réglementation des copropriétés, contexte législatif et réglementaire évolutif en matière de logement et d'habitat, tant dans le secteur privé que public, multitude des dispositifs existant aux niveaux national et local en matière d'amélioration des logements d'accession à la propriété, aide au maintien dans le logement des publics défavorisés, etc...

Elle conduit en outre des actions d'appui et de formation auprès des institutionnels, des professionnels, des élus et des agents sur la thématique du logement.

● **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Grasse (OPAH-Pays de Grasse) Subventions aux propriétaires occupants.**

Dans le cadre de l'OPAH-Pays de Grasse, pour la période 2017-2020, la CAPG attribue, sous certaines conditions, des aides en faveur de l'amélioration de l'habitat privé. Elle peut être sollicitée par des propriétaires. Leur dossier doit être agréé par l'Anah (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat).

Roger N.

DONNONS UN TOIT A NOTRE PIPISTRELLE

Le saviez-vous, nous abritons au village une grande consommatrice d'insectes volants ?



La plus petite et la plus commune des chauves-souris, notre pipistrelle, capture environ 3.000 moustiques et autres par nuit (7 à 10 insectes par minute !).

Ne la dérangez pas, elle se repose le jour pour chasser la nuit dans une danse vive et précise.

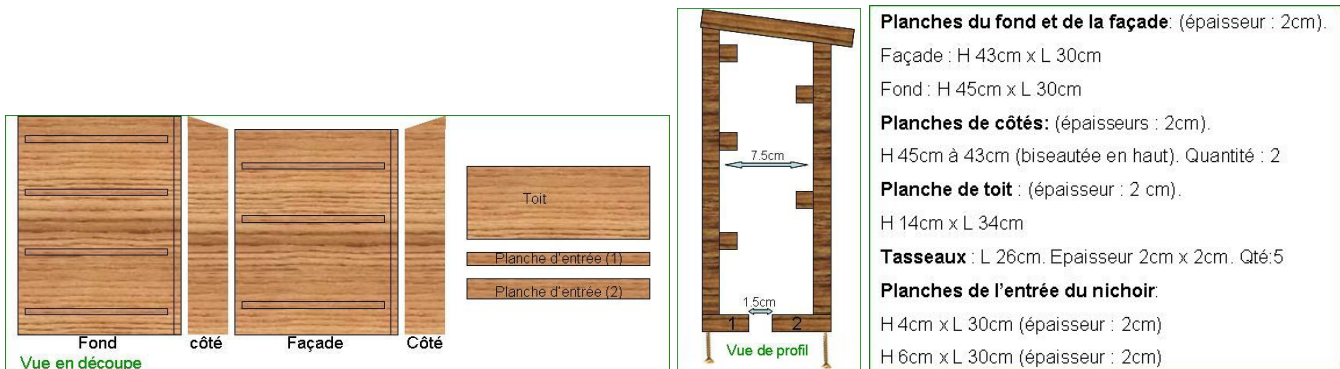
Comme nous tous, elle craint 2 choses :

le manque de nourriture (les insecticides détruisent son garde-manger),
et le manque d'abri.

Leur habitat est menacé. De moins en moins de lieux existent pour leur offrir un gîte. Construire un nichoir pour les accueillir est donc bien plus qu'un simple amusement, c'est un geste vital pour la pérennité de ce mammifère volant.

Alors à vos outils, et bon bricolage !

- Type de bois : épais (2cm au moins) et résistant (il doit permettre au nichoir d'être étanche et isolant aux variations de températures).
- Règles à respecter pour le bois : ne jamais peindre ou vernir le bois (intérieur et extérieur) : les solvants et vernis seraient nocifs pour les occupants.
- Orientation : en règle générale, il est conseillé de placer le nichoir direction sud sud-est, à l'abri de la pluie, d'un soleil direct trop puissant et du vent, idéalement sous une corniche de toit ou génoise.
 - Hauteur minimum du nichoir par rapport au sol : 4 à 5 mètres.
- Ouverture : l'ouverture doit se situer sur le bas du nichoir et ne doit pas dépasser 1.5 à 2 cm de largeur. Si l'ouverture est trop grande, le nichoir sera délaissé.



Document à retrouver sur : www.web-ornitho.com

Plus d'informations sur la Pipistrelle commune : www1.onf.fr

Tout prêt à l'achat, vous trouverez un choix de nichoirs (à partir de 29 €) sur : <https://boutique.lpo.fr/>

Daniel D.

Il a été décidé, en commission des travaux, de placer des nichoirs pour chauves-souris dans le village.

CONTACTS

Si vous avez des idées, des observations, des propositions, vous pouvez les envoyer aux adresses suivantes :

Association Spéracèdes Demain
3, traverse de Rome
06530 SPERACEDES

Courriel : roger.navetti@free.fr
vivianecusa@wanadoo.fr
campagne.du.virat@wanadoo.fr

Tél. 04 93 60 51 80
04 93 60 58 08
06 19 18 22 08

Consultez notre site : <http://speracedesdemain.fr>

AUTOMOBILE - BATTERIE RECYCLABLE ET HYDROGÈNE : LE POINT



Le 47^{ème} Salon des Inventions de Genève a décerné son Grand Prix à une invention susceptible de résoudre un problème majeur pour le développement de la voiture électrique, le recyclage des composants de batteries : une bonne nouvelle pour la planète si ce procédé se révèle fiable. C'est à la société, GRST Holding Limited de Hong Kong (www.grstenergy.com), que revient cette révolution dans le monde de l'énergie stockée, en particulier pour les voitures électriques. La batterie au lithium mise au point par GRST remplace le liant chimique habituel par de l'eau. Plus performante et moins coûteuse que les batteries au lithium actuelles, elle est complètement recyclable. Les composants

tels que les cathodes sont récupérés et réutilisés, le corps de la batterie en fin de vie est soluble dans l'eau sans laisser de résidus polluants. Quelque peu passée inaperçue, cette invention donne un espoir à ceux qui travaillent pour l'amélioration de tous les véhicules, qu'ils soient thermiques, hybrides ou purement électriques. Notre planète appréciera cet important progrès.

Certes, tout le monde a entendu parler de la voiture propulsée par hydrogène, mais cette technologie semble avoir du mal à se développer. Menace-t-elle les puissants groupes pétroliers qui empêcheraient la diffusion de ce procédé ?

Tout d'abord, faisons le point sur l'hydrogène et l'automobile. A la base, on trouve des piles à hydrogène qui peuvent être rechargées par ce gaz qui serait disponible dans des stations-service spécialisées. Par une réaction chimique, les molécules d'hydrogène libèrent des électrons qui, en circulant, donnent du courant électrique. Ce qui "reste" des molécules d'hydrogène se combine avec l'oxygène de l'air pour donner des molécules d'eau sous forme de vapeur "contrôlée" qui sera expulsée du véhicule. La pression du gaz est généralement de 700 bars, forte pression qui nécessite le verrouillage du tuyau de charge au réservoir du véhicule.

Un "hic" cependant, la production de l'hydrogène n'est ni simple ni écologique, et les alternatives sont dangereuses ou très énergivores.

Comparaison : voiture "hydrogène" - voiture "électrique". En termes de recharge et d'autonomie : avantage à la voiture "hydrogène". En termes de stations-service, de coût de maintien et de fonctionnement : avantage très net à la voiture "électrique". Les prix d'achat de ces deux types de voitures sont en train de se rapprocher.

Pour l'instant, la voiture "électrique" reste le bon choix et les constructeurs misent totalement sur cette solution.

Pierre M.

AMICALE BOULISTE SPÉRACÈDOISE



Suivant ce qu'est devenue pour l'Amicale une tradition, les concours des jeudis soirs ont recommencé le jeudi de l'Ascension. Ainsi les habitués, et ils sont nombreux, n'ont pas à se poser de questions, ils connaissent par avance le jour de la reprise. Rien n'a changé quant à l'organisation à partir du moment où elle semble satisfaire tous les participants.

• L'Amicale a organisé 2 concours fédéraux : un "départemental triplettes mixtes", patronné par les Assurances Icard-Laidboeur et la Boulangerie Dutto, le 21 avril et un "promotion triplettes" le 26 mai, patronné par Promo Cash et le Café de l'Union.

• Après quelques années d'interruption, 2 équipes participent au championnat promotion des clubs.

• Bien entendu, comme toutes les années, l'Amicale prend en charge l'organisation des 4 concours de boules de la fête du village lors du dernier week-end de juillet.

• Les dimanches matin, été comme hiver, les membres se rencontrent pour des parties de boules. Il règne alors sur les jeux un esprit "pagnolésque" qui rappelle que Spéracèdes est bien en Provence !

Roger N.



Au printemps, le PNR a proposé aux écoles de « Terres de Siagne » une rencontre entre les enfants et le Karst grâce à un programme éducatif innovant (soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui leur a permis de découvrir et d'explorer les richesses de notre territoire exceptionnel, des paysages atypiques et peu connus, grâce à l'animation d'équipes pédagogiques de qualité (Planète Science Méditerranée).

Au programme de cette école buissonnière :

-la découverte d'une roche étonnante, le Karst

-le circuit de l'eau naturelle

-la biodiversité du dessus et du dessous

En avril et mai, après 3 jours dédiés à la découverte en ateliers, les enfants de la classe de monsieur Bouffault encadrés par un moniteur délégué par le comité départemental de spéléologie, ont pu explorer une cavité (grotte de Pâques sise sur la commune de St-Cézaire) et en sont ressortis avec de nombreuses questions liées à l'écologie, l'eau, la pollution, les pratiques de la spéléologie, auxquelles les intervenants et enseignants ont pu répondre avec enthousiasme et transmettre leur savoir.

Cette approche éducative peu commune sur le sujet du Karst et des eaux souterraines s'est terminée pour toutes les classes impliquées (Spéracèdes, St-Cézaire et St-Vallier) par la réalisation d'un film collectif grâce à l'équipe de l'association "Héliotrope". Ce film a été projeté le 18 juin à St-Vallier aux enfants et enseignants; il pourra être diffusé à la population par la suite, dans les communes concernées et demandeuses. Nous ne pouvons que féliciter le PNR des Préalpes d'Azur de cette belle initiative pour le respect de notre environnement si fragile.

.Claude M.

HEURES MUSICALES DE SPÉRACÈDES



Voilà 9 ans que Les Heures Musicales de Spéracèdes apportent, pendant 5 jours, la culture musicale à Spéracèdes, mais aussi dans le Haut Pays et à Grasse.

• A Spéracèdes : Concert "Trompette et Orgue" (Trompette : Alain Loustalot, Orgue : Laurent Fiévet), Ensembles Vocaux "Synergie" et "Mezza Voce" (Dirigés par Yann Nollé), Ensemble "La Belle Époque" (dirigé par Alain

Loustalot), Concert de Jazz "Chansons".

• A Valderoure, St-Auban et Spéracèdes : Concerts scolaires "Ensemble de Saxophones" (dirigé par Romuald Maryn).

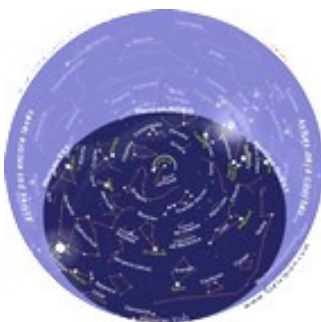
• A Grasse, concert de clôture à la cathédrale de Grasse "Brass Band Méditerranée et Orgue" (dirigé par Olivier Mauny avec Jean-Cyrille Gandillet titulaire des orgues de la cathédrale de Monaco).

Beaucoup de virtuosité, beaucoup de sensibilité, beaucoup d'humilité de la part des musiciens et choristes qui ont été applaudis avec ferveur. Merci au Président Laurent Fiévet et à "la cheville ouvrière" Jean-Marie Pfau de nous proposer, chaque année, ces moments merveilleux de culture.



Roger N.

NUIT ÉTOILÉE



Lorsque vous lirez ces lignes, la 4^{ème} "Nuit Étoilée" organisée par le Comité des Fêtes aura vécu, et aura vécu d'une belle façon. Instaurée pour fêter l'obtention des 4 étoiles par le village, elle est l'occasion d'une réunion des Spéracèdoises et des Spéracèdois pour une soirée de convivialité où la culture n'est pas écartée : représentation théâtrale, par la compagnie "Thiey'âtre" et observation du ciel entourent un repas servi sous les barnums. Du 17 au 24 juin, l'exposition "Beauté du ciel" a été présentée en mairie. Les élèves de plusieurs classes des écoles de Spéracèdes et de Cabris l'ont visitée. Ils ont pu profiter des explications d'un astronome.

Roger N.